



CÂMARA MUNICIPAL DE SÃO MIGUEL/RN  
APROVADO POR UNANIMIDADE

*Ad*  
PRESIDENTE 09/09/21

Estado do Rio Grande do Norte  
CÂMARA MUNICIPAL DE SÃO MIGUEL  
CNPJ 08.393.126/0001-85

## Requerimento Nº 216/2021 de 03 de Setembro de 2021

Exmo. Sr. JOSÉ EDIMILSON DE CARVALHO, Presidente da Câmara Municipal de São Miguel, Estado do Rio Grande do Norte.

Senhores Vereadores,

Eu, **ELVES SAMUEL DIAS FERREIRA**, vereador abaixo assinado, nos termos do Art. 6º, inciso VI, Artigo 295, inciso I e seguintes do Regimento Interno da Câmara Municipal de São Miguel e com fulcro na Lei Orgânica deste Município de São Miguel/RN no seu Art. 30º, inciso I, E Art. 36º, inciso III; **VEM REQUERER**, ouvido o Soberano Plenário, solicitar ao Excelentíssimo Senhor Prefeito Municipal que determine o setor competente, qual seja, Secretaria Municipal de Administração Planejamento e Finanças, para providenciar a aquisição (compra) de Armas não letais do tipo TASER destinadas a Guarda Municipal.

### JUSTIFICATIVA

Nobres Pares, o presente requerimento tem o objetivo de buscar qualidade e melhoria no atendimento à população da nossa cidade.

O pedido que ora faço, se justifica na necessidade de equipar e ofertar, melhores condições de trabalho aos profissionais da Guarda Municipal, assim garantindo melhores condições de segurança da população do nosso município.

N. Termos;

P. Deferimento.

Gabinete do Vereador **Elves Samuel Dias Ferreira**,  
São Miguel/RN, 03 de Setembro de 2021.



PREMIERE

COMMISSION DE LA VERITE ET DE JUSTICE  
LE 17 JANVIER 2011

PROCES-VERBAUX DE LA REUNION DU 17 JANVIER 2011

La reunion s'est tenue le 17 janvier 2011, au Palais National, sous la présidence de M. le Président de la Commission de la Verite et de Justice.

Président de la Commission

M. le Président a ouvert la séance à 10 heures. Il a tout d'abord lu le procès-verbal de la dernière réunion, qui a été adopté à l'unanimité. Il a ensuite présenté le rapport de M. le Directeur de la Commission, qui a été également adopté à l'unanimité. M. le Président a ensuite annoncé que la Commission se réunira à nouveau le 24 janvier 2011, à 10 heures, au Palais National, pour discuter de l'ordre du jour suivant : 1. Le rapport de M. le Directeur de la Commission sur l'état d'avancement des travaux de la Commission. 2. La proposition de M. le Directeur de la Commission de modifier l'ordre du jour de la prochaine réunion. M. le Président a demandé à M. le Directeur de la Commission de présenter son rapport.

## LE RAPPORT DE M. LE DIRECTEUR DE LA COMMISSION

M. le Directeur de la Commission a présenté son rapport sur l'état d'avancement des travaux de la Commission. Il a tout d'abord souligné que la Commission a tenu 12 réunions depuis sa création, le 17 janvier 2010. Il a ensuite présenté les différents travaux de la Commission, qui ont été réalisés dans le cadre de sa mission. M. le Directeur a notamment mentionné les travaux de la Commission sur le dossier de M. le Ministre de l'Intérieur, qui ont été réalisés en collaboration avec les services de la Commission de la Verite et de Justice. M. le Directeur a également mentionné les travaux de la Commission sur le dossier de M. le Ministre de la Santé, qui ont été réalisés en collaboration avec les services de la Commission de la Verite et de Justice. M. le Directeur a enfin mentionné les travaux de la Commission sur le dossier de M. le Ministre de l'Éducation, qui ont été réalisés en collaboration avec les services de la Commission de la Verite et de Justice.

M. le Directeur de la Commission

Le procès-verbal de la réunion est disponible sur le site internet de la Commission de la Verite et de Justice.



Estado do Rio Grande do Norte  
CÂMARA MUNICIPAL DE SÃO MIGUEL  
CNPJ 08.393.126/0001-85

Ver. ELVES SAMUEL DIAS FERREIRA – PP



Faint, illegible text centered below the logo, possibly a title or header.

Faint, illegible text centered below a horizontal line, possibly a date or reference number.